

**Paris**

- 29/01  05/03  27/06  09/09
- 12/12

**Lyon**

- 16/05  21/10

**NOUVEAU**

**FORMATION**

## Droits et devoirs des services d'aide et d'accompagnement à domicile

Détail de la formation

**Les principes généraux**

Définition d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile, d'un établissement et service social et médico-social

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

L'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R.7232-7 du code du travail

Le document d'instruction DGCS - n°1-2012 du 26 avril 2012

**Le droit des usagers :** (les sept droits fondamentaux), avec les sept outils permettant de les respecter

Le livret d'accueil (circulaire du 24 mars 2004)

Charte des droits et libertés de la personne accueillie (arrêté du 8 septembre 2003)

Le règlement de fonctionnement (décret du 14 novembre 2003)

Le projet d'établissement

Le document individuel de prise en charge (décret du 26 novembre 2004)

Le conseil de la vie sociale ou toute autre formule de participation (décrets du 25 mars 2004 et du 2 novembre 2005)

La liste des personnes qualifiées (décret du 14 novembre 2003)

**Les pièges à éviter**

Les modes d'intervention d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile

- Le mode prestataire

- Le mode mandataire

L'agrément et la déclaration

L'évaluation externe

**Une possibilité intéressante** pour un service d'aide et d'accompagnement à domicile : le conseil de la vie sociale

**Objectifs**

- Mieux connaître la réglementation concernant les services d'aide et d'accompagnement à domicile
- Anticiper les conflits entre personnes aidées et prestataires de services
- Éviter les contentieux illicite

**Formateur**

**Laurent GIROUD**

Cogérant de la première coopérative de services à la personne des Pays de la Loire, cofondateur de l'Association « Synergie », membre de la Société française de gériatrie et de gérontologie

**Infos pratiques**

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr



Pour aller plus loin : Réf. SOC1308 Évaluer les services d'aide et accompagnement à domicile

### Fiche d'inscription\* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail (obligatoire) : .....

**Collectivité territoriale de rattachement :**

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).

Réf. ET-SOC1309

Tarifs HT : 440 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

\* Vaut convention de formation simplifiée